

**PLUS
JAMAIS
SANS MON
ARTISAN**



RAPPORT D'ACTIVITE

Centre de Formalités - RM

Exercice 2013 - du 1er janvier au 31 décembre 2013



**Chambres de Métiers
et de l'Artisanat**

Mayotte

**Lawra Saïd Omar
Directrice**

CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT DE MAYOTTE
PLACE MARIAGE - B.P 248 - 97600 MAMOUDZOU

☎ 02.69.61.73.45 - 📠 02.69.61.85.52

✉ cma@cmamayotte.com

RAPPORT D'ACTIVITE CFE/RM

Exercice 2013 - du 1er janvier au 31 décembre 2013

INTRODUCTION

Malgré un nombre important de radiations des entreprises cette année, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Mayotte entend toujours mener sa politique de promotion auprès des artisans en essayant de rechercher les outils et les moyens adéquats pour faire valoir leurs intérêts.

1. Déclarations traitées

Le Centre de Formalités des Entreprises-Répertoire des Métiers a été saisi du 01/01/2013 au 31/12/2013 de **946 déclarations**.

- 350 déclarations saisies par Lawra SAID OMAR, Directrice du Service
- 596 déclarations saisies par Ali MAD, Chargé d'Etudes

Le service assure aussi la veille législative et juridique en matière de création d'entreprises artisanales et d'évolution des métiers.

2. Analyse des formalités 2013

- Immatriculations

MOIS	Nombre d'établissements
Janvier	22
Février	14
Mars	21
Avril	21
Mai	16
Juin	14
Juillet	21
Août	31
Septembre	23
Octobre	17
Novembre	18
Décembre	13
TOTAL	231

Le nombre d'immatriculations est en légère baisse par rapport à l'année dernière. Cependant, on peut observer que pendant la période août-septembre 2013, il y a eu un nombre plus important de créations d'entreprises.

o Modifications

MOIS	Nombre d'établissements
Janvier	41
Février	28
Mars	51
Avril	36
Mai	35
Juin	23
Juillet	24
Août	35
Septembre	44
Octobre	61
Novembre	60
Décembre	89
TOTAL	527

Les modifications ont beaucoup progressé par rapport à l'année dernière. Il s'agit soit d'extension d'activités, soit de suspensions d'activités. Ce phénomène s'observe surtout dans le secteur bâtiment et le secteur services.

o Radiations

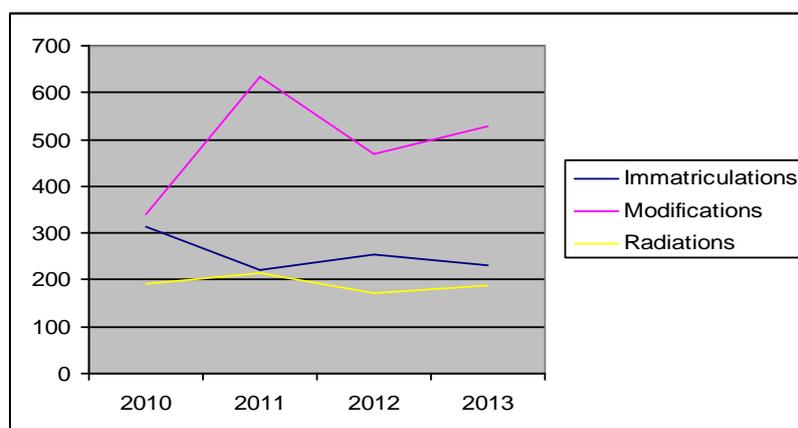
Le nombre de radiations est en légère hausse en 2013 car les ressortissants estiment désormais que pour éviter de payer des charges trop lourdes, il faut soit suspendre l'activité soit radier complètement l'entreprise.

Au final, la création nette d'entreprises artisanales aura été en 2013 de 43 entreprises, ce qui est largement insuffisant pour espérer en 2014 des frais pour chambre permettant de couvrir nos besoins de financement a minima.

MOIS	Nombre d'établissements
Janvier	18
Février	10
Mars	22
Avril	23
Mai	14
Juin	14
Juillet	16
Août	10
Septembre	16
Octobre	17
Novembre	11
Décembre	17
TOTAL	188

3. Evolution sur les quatre dernières années

	2010	2011	2012	2013	TOTAL
Immatriculations	314	222	254	231	1021
Modifications	340	635	469	527	1971
Radiations	193	215	171	188	767
SOLDE	121	07	83	43	254



Sur les quatre dernières années, le nombre d'immatriculations n'a pas vraiment progressé et les créations tendent plutôt à stagner, voire même à chuter. Quant au nombre de radiations, même si la courbe reste constante, beaucoup de ressortissants préfèrent se radier pour éviter les difficultés.

Pour ce qui est des modifications, malgré l'irrégularité de la courbe, leur nombre a beaucoup évolué.

4. Evolution par forme juridique

	2010	2011	2012	2013	TOTAL
Ent. Individ.	234	166	199	166	767
Sociétés	80	56	55	63	254
EIRL				2	
TOTAL	314	222	254	231	1021

Les sociétés créées représentent environ 27% cette année, ce qui montre une réelle volonté de la part des artisans d'agrandir leur structure et de protéger leurs biens propres. Quand au choix d'opter pour l'EIRL, malgré l'intérêt que la plupart d'artisans porte à ce statut, ils hésitent à se lancer dès qu'on leur parle d'évaluer leurs biens professionnels et de remplir une déclaration d'affectation du patrimoine. Le formalisme fait toujours défaut dans la société mahoraise.

5. Evolution par catégorie professionnelle

	2010	2011	2012	2013	TOTAL
Artisans	180	136	148	124	588
Arti./Com.	54	30	51	44	179
Sociétés	80	56	55	63	254
TOTAL	314	222	254	231	1021

Au cours de ces quatre dernières années, les artisans optent souvent une double immatriculation ou pour une forme sociétaire. Le statut d'artisan simple tend à régresser.

6. Evolution par catégorie électorale

	2010	2011	2012	2013	TOTAL
Bâtiment	178	109	113	101	501
Fabrication	42	39	29	29	139
Alimentation	19	14	18	21	72
Services	75	60	94	80	309
TOTAL	334	222	254	231	1021

Comme on peut le constater, le secteur du bâtiment connaît pas mal des difficultés cette année. Beaucoup de ressortissants n'arrivent pas à payer les charges, et malgré quelques créations, on se rend compte que ces entreprises ne sont pas réellement en activité mais s'immatriculent dans l'espoir de trouver un marché qu'on leur a promis.

7. Evolution hommes-femmes

REPARTITION DES ACTIFS					
	2010	2011	2012	2013	TOTAL
Hommes	249	180	215	180 (78%)	824
Femmes	65	42	39	51 (22%)	197
TOTAL	314	222	254	231	1021

Les femmes s'intéressent de plus en plus à la création d'activités artisanales et l'année 2013 montre qu'environ 22 % de femmes s'affirment dans une démarche de créativité artistique ou artisanale. Leur savoir-faire se révèle dans des secteurs clé comme la coiffure, l'esthétique, la création de bijoux ou la peinture décorative.

Pour la première fois en 2013, le Président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Mayotte, conformément aux textes en vigueur (arrêté du 12/12/2003 et décret n°98-247 du 02 avril 1998), a décerné le titre d'artisanat d'art à une jeune femme d'origine réunionnaise le 20 novembre 2013 pour son activité de peinture sur céramique.

8. Répartition totale des établissements actifs par catégorie électorale au 31 décembre 2013

CATEGORIES	NOMBRE
BATIMENT	1.346
ALIMENTATION	136
FABRICATION	352
SERVICES	1.011
TOTAL	2.845

Au 31/12/2013, le Répertoire des Métiers dénombre 2.845 établissements actifs, pour un total actifs et inactifs de 3.648 entreprises

9. Mise à jour du Répertoire des Métiers

La mise à jour du fichier RM s'est poursuivi en 2013, et nous avons adressé aux ressortissants qui n'ont pas pu être enquêtés des courriers pour leur demander de se présenter au Centre de Formalités des Entreprises afin de mettre à jour leurs données. Il y a eu au total 1.257 envois recommandés tous secteurs confondus :

○ Secteur Mamoudzou	:	555
○ Secteur Centre	:	258
○ Koungou	:	149
○ Secteur Sud	:	44
○ Secteur Nord	:	94

TOTAL	1.257
--------------	--------------

Sur les 1.257 courriers adressés aux entreprises, seules 191 entreprises se sont manifestées en vue de la mise à jour de leurs données.

Sur la base de ces résultats, qui démontrent une fois encore le peu d'intérêt des entrepreneurs mahorais pour les nécessaires démarches administratives relatives à leurs entreprises, ce travail de tri des courriers devra se faire pour déterminer quelles sont les entreprises qui sont susceptibles d'être radiées d'office après rapprochement avec d'autres fichiers comme celui de la CSSM, des Services Fiscaux ou encore de l'INSEE.

Conclusion

A l'aube de 2014, les artisans vont-ils pouvoir suivre les changements juridiques, fiscaux et sociaux qui s'imposent ? Sauront-ils s'adapter à leur nouvel environnement économique ? Beaucoup de ces questions demeurent encore sans réponse.

Il est donc important de mener une vraie campagne de sensibilisation pour inciter les entrepreneurs à se former davantage et à les rendre plus compétitifs sur le marché. Ces actions d'envergure nécessitent un suivi quotidien, mais à l'heure d'une baisse de nos financements et du désengagement quasi-total du Conseil Général de l'appui à notre secteur, contrairement à ce qui se passe dans les autres départements d'outre-mer, la tâche de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Mayotte est rendue de plus en plus difficile, voire insurmontable.